



Amplifier la lutte et l'élargir. Plus que jamais !

Partout, la mobilisation s'amplifie contre la mise à sac généralisée des services publics.

Le Bureau National de la CGT FERC Sup réuni les 17 et 18 mai 2018 a débattu des perspectives revendicatives, de résistance et de lutte.

La mobilisation des cheminot·es se poursuit dans l'unité syndicale avec des taux de grévistes à nouveau très importants le 14 mai 2018. D'autres secteurs, notamment ceux de la santé et des EHPAD en particulier sont aussi en lutte.

La mobilisation des personnels et des jeunes se poursuit contre les restructurations (regroupements et fusions), contre la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée de l'université.

Cette loi, Parcoursup et la réforme du bac, celle du lycée et celle de la Licence forment un tout cohérent destiné à instaurer la sélection à l'entrée à l'université, casser les diplômes nationaux, creuser les inégalités sociales et territoriales.

L'ESR a besoin de moyens (personnels, financiers, capacité d'accueil, etc.) pour accueillir tous les bacheliers dans la filière et l'établissement de leur choix, et le gouvernement ne répond que par la répression policière, le chantage aux examens et joue le pourrissement des situations.

VIOLENCES POLICIÈRES

La liste des interventions policières contre les personnels et les étudiant·es est longue et inquiétante : Marseille, 14 mai - Arcueil le 11 mai - Toulouse 2 au Mirail le 9 mai - Rennes 2 les 2 et le 14 mai - Nancy le 25 avril et le 3 mai - Lyon 2 le 13 avril, le 7 et le 16 mai - Nanterre le 10 avril - Lille le 9 avril - Tolbiac le 7 avril - Nantes les 4 avril et 11 mai - Montpellier le 23 mars - Grenoble le 22 mars, le 23 avril et le 7 mai - Strasbourg le 22 mars et le 4 avril - Dijon le 16 mars - Bordeaux le 7 mars...

La CGT FERC Sup dénonce avec force toutes les répressions policières perpétrées contre les étudiants et les personnels des Universités. Elle exige l'arrêt immédiat de la violence de la part du gouvernement et l'ouverture de négociations nationales avec comme préalable le retrait de la Loi ORE et des dispositifs tels que Parcoursup ! Nous refusons que les personnels et étudiant·es aient à travailler ou étudier sous contrôle policier.

AVEC LA CGT FAISONS RESPECTER NOS DROITS

Certains chefs d'établissements ou responsables de service, au prétexte de la mobilisation en cours, font du zèle.

- La CGT FERC Sup affirme avec force qu'aucun jour de congé ne peut être retiré aux personnels en raison d'un blocage de site ou d'une fermeture administrative.

- La CGT FERC Sup n'acceptera pas non plus que le droit de grève et la liberté d'expression soient remis en cause.

- La CGT FERC Sup rappelle également que les administrations d'établissement ne sauraient utiliser comme prétexte des blocages partiels pour remettre en cause les concours ou le report de recrutement des personnels.

- LA CGT FERC Sup n'acceptera que l'impréparation et le calendrier ubuesque de ParcoursSup donnent lieu à des pressions envers les personnels : le gouvernement, le ministère et les chefs d'établissements ont décidé et œuvré pour cette réforme, charge à eux d'assumer le désastre annoncé ainsi que la surcharge de travail prévisible.

- La CGT FERC Sup n'accepte pas que l'on puisse être contraint de travailler, étudier ou passer des examens sous surveillance policière.

**La CGT FERC Sup appelle
les personnels et étudiant·es à amplifier la lutte
et à généraliser la mobilisation
notamment le 22 mai 2018
dans le cadre de l'appel intersyndical Fonction publique
pour défendre un service public national d'ESR, laïque,
démocratique et émancipateur ouvert au plus grand nombre**

La CGT FERC Sup rappelle ses revendications :

- La défense et l'amélioration du statut général des fonctionnaires.
- Le dégel et la revalorisation immédiats du point d'indice.
- L'abrogation du jour de carence.
- L'arrêt des gels de postes et le recrutement de titulaires en nombre suffisant pour assurer les missions de l'ESR.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université et en master.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'abrogation de la loi ORE, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e à des études supérieures.

La CGT FERC Sup adhère pleinement et reprend à son compte les appels de :

- La CGT Fonction publique et des syndicats de la Fonction publique (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, Fédération autonome, FO, FSU, Solidaires, UNSA) pour le 22 mai 2018 :
www.ufsecgt-22mai2018.cgt.fercsup.net
- L'interfédérale de l'ESR du 3 mai 2018 (FERC CGT, FNEC FP FO, FSU, Sud éducation, Sud enseignement privé, UNEF, UNL la voix lycéenne, SGL, Solidaires étudiant·e-s, ASES, FIDL, UNL Syndicale et Démocratique, Sauvons l'Université !) :
www.interfederale3mai.cgt.fercsup.net